

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Affaire suivie par :

DD28 - 02.38.77.33.68

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - CHARTRES METROPOLE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CORANCEZ
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BERCHERES LES PIERRES
MONSIEUR LE DIRECTEUR - CM EAU

La synthèse annuelle 2024 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

CHARTRES METROPOLE

Prélèvement	00127809	Commune	BERCHERES-LES-PIERRES
Unité de gestion	0141 CHARTRES METROPOLE	Prélevé le :	jeudi 02 octobre 2025 à 11h00
Installation	TTP 001613 LA ROSETTE	par :	SAD
Point de surveillance	P 0000003465 SP ROSETTE	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET DISTRIBUTION APRES TRAIT.		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	13,0	°C				25,00
pH	7,3	unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,39	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,42	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type del'analyse : 28P1O

Code SISE de l'analyse : 00133709

Référence laboratoire : LSE2510-22671

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,50	unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique complet	23,90	°f				
Titre hydrotimétrique	28,14	°f				

MINERALISATION

Chlorures	25	mg/L				250,00
Conductivité à 25°C	558	µS/cm			200,00	1100,00
Sulfates	8,4	mg/L				250,00

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,76	mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	38	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/L		0,10		

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total	0,46	mg(C)/L				2,00
-------------------------	------	---------	--	--	--	------

PESTICIDES ORGANOCHLORES

Dieldrine	<0,005	µg/L		0,03		
-----------	--------	------	--	------	--	--

DIVERS MINERAUX

Perchlorate	5,12	µg/L				
-------------	------	------	--	--	--	--

MÉTABOLITES PERTINENTS

Atrazine déséthyl désisopropyl	<0,020	µg/L		0,10		
Chlorothalonil R417888	0,029	µg/L		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00127809)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. On observe toutefois une teneur en perchlorates supérieure au seuil de 4 µg/l. Conformément à l'avis de l'ANSES, il convient de recommander à la population de limiter l'usage de l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et de privilégier l'utilisation d'eau embouteillée pour la préparation des biberons.

Chartres, le 4 novembre 2025

P/le Préfet,
P/ le directeur départemental,
l'Adjoint au Directeur
Départemental,
Responsable du DSEDS

signé :

Jean-Marc DI GUARDIA